

Réunions du Conseil d'établissement
École Marguerite-Bourgeois

Assemblée #4 de l'année scolaire 2021/2022

Rencontre effectuée le jeudi 14 avril 2022 à 18h30 en visio-conférence selon les règles de confinement en vigueur.

18h34 - début de l'assemblée

1. Mot de bienvenue et validation du quorum
Semaine occupée avec la réception des chocolats!
Les personnes présentes sont:
 - Karine Corriveau, directrice par intérim
 - Marie-Claude Dubé, responsable service de garde
 - Mélina Morin, parent élue
 - Radia Taleb, parent élu
 - Isabelle Morrissette, parent élue
 - Shamy Kodja Boya, parent élue
 - Violaine Campo, parent élue
 - Valérie Gingras, parent élue / substitut

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
Ajout d'un varia pour le changement de la date du dernier CÉ. Adopté à l'unanimité. Mme Morrissette propose, Mme Dubé appuie.

3. Lecture et adoption des PV de la rencontre de décembre et de février.
Mme Gingras propose, Mme Campo appuie.

4. Affaires découlant du PV (suivis)
 1. Projet cours d'école
Dernière rencontre avec : Soverdi, éco-quartier, la directrice et deux membres de l'équipe école. Deux journées prévues pour la plantation. Chaque classe et chaque élève doit avoir un contact avec la plantation – 25 mai, 26 mai en cas de pluie. Une deuxième journée plus festive avec des activités sera organisée (sentier urbain, éco-quartier...) à l'aide des parents et des profs. Point d'information à la prochaine rencontre de l'équipe école et prise de décision quant au budget à utiliser pour ça.
Le comité de se rencontrer cet été pour repartir du bon pied dès septembre.
 2. Sécurité à l'école et aux abords de l'école
Trace à la peinture sur le sol pour empêcher le stationnement proche du coin avec Berthier. Consultation à l'ASCCS pour la rue Berthier.
Présence du brigadier sur Sherbrooke quand l'école du Plateau n'est pas encore ouverte, pourrait descendre sur Ontario et Panet => lettre au centre de quartier car responsabilité de la police et non de l'arrondissement.

5. Suivi – Campagne de financement
On a ramassé 3,399\$ de profit, 50% de profit et 40% sur les œufs. Belle campagne!

Prochaine campagne? Chocolats? Sapins de Noël? Le budget pour aménagement de la cour d'école sera conséquent. On s'en reparle en juin.

6. Points d'information

1. Mot de la présidente

Merci pour la mobilisation pour la campagne de financement. C'est une réussite et un beau travail d'équipe.

2. Mot de la direction

2.1. Grille matière (approbation)

Ne change pas sauf pour le pré-scolaire (plus d'éducation physique).

Mme Morrissette propose, Mme Morin appuie.

2.2. Organisation scolaire et anglais intensif année scolaire 22-23 (approbation)

- Pas de double niveaux prévus l'année prochaine. Il y a beaucoup d'entrées et de sorties, à valider d'ici septembre. 1 classe de 1^{er} cycle de plus, 16 classes au total au lieu de 15.

Perte de budget pour les services complémentaires car indice de défavorisation est moins élevé : mais utilisation d'autres budgets pour conserver nos services. Nouvelle psychoéducatrice car plus le même jumelage d'écoles. On a perdu le soutien linguistique.

- Pas d'anglais intensif en 6^{ème} année l'année prochaine: pas assez d'inscriptions (10 dont 3 de l'école). Reviendra l'année suivante si les inscriptions sont suffisantes. Questionnement de plusieurs parents : beaucoup d'efforts les années passées pour le recrutement, est-ce qu'il y a toujours cet effort? => projet de jumelage avec une petite école le cas échéant, mais pas assez d'inscriptions. On doit répondre au besoin de l'élève en premier lieu.

Un parent demande si on peut être averti au CÉ en amont de l'envoi des candidatures? Qu'on puisse partager le plan de communication. Quels sont les efforts engagés? Il y a une peur que le projet débarque => écoles du même bassin ont été contactées, communication aux parents de notre école. Il faut en parler à l'AG de septembre.

Un parent demande à ce que le CÉ soit mis dans la boucle en amont des démarches.

Mme Morrissette propose, Mme Campo appuie.

2.3. Budget + services complémentaires (approbation)

Fonds 7, reste 12K. Acompte il y a deux ans, pour une sortie qui n'a pas eu lieu = 7,5K. Des frais sont déjà engagés, il ne restera pas tant.

Fonds 8, reste 17K mais utilisés pour les services complémentaires.

Fonds 6 : mesures supplémentaires avec règles de gouvernance, reste 160K. Une partie paye des salaires, des sorties – les parents ne sont pas sollicités (les enseignants connaissent beaucoup de partenaires). Le SDG n'est pas déficitaire à date, ce qui est rare au sein du CSSdM. Approbation à l'unanimité.

2.4. Autorisation sortie

#41/#51 Planétarium en mai, sortie approuvée précédemment qui va être reportée. Approbation à l'unanimité.

2.5. Code de vie (approbation)

Même que cette année. Fonctionne très bien. Approbation à l'unanimité.

- 2.6. Projet éducatif : régulation (information)
 Démarche de régulation : augmentation de la réussite des élèves en lecture. Après concertation les enseignants ont trouvé des moyens et des outils. On arrive à la fin du programme, l'année prochaine : nouvelle démarche pour le projet éducatif de notre école.
- 2.7. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence : actualisation (adoption)
 Bonifié : le comité s'est rencontré et ajout d'un formulaire de consignation plus précis. Clarification sur le volet intimidation pour mieux accompagner, violence – 0 tolérance toujours. Façon intéressante de faire vivre le projet éducatif avec le programme des coupons bons coups. Adoption à l'unanimité.
- 2.8. Calendrier 22-23 (adoption)
 Photo avec la boîte blanche, option si on les prend en septembre qu'ils reviennent pour les photos de finissants. Adopté sous condition du changement du logo du 14 octobre.
3. Mot de la représentante des enseignants
- Mois de l'éducation physique, pleins d'activités à venir!
4. Mot de la responsable du service de garde – Radia doit quitter
 Les inscriptions via Mozaik ont très bien été. Beaucoup de monde l'année prochaine. Période des créations de poste en fonction des inscriptions. Départ prévu de Marie-Claude le 20 décembre. Relève temporaire pour finir l'année et affichage de poste officiel pour la rentrée suivante. Intervention de la directrice : on anticipe pour la transmission.
- 4.1 Règles de fonctionnement SdeG 22-23 (adoption)
 Peu de changements. Toujours pas de micro-ondes, plus de mesure alimentaire et beaucoup d'enfants le midi, ce n'est pas facile à gérer. Adoption à l'unanimité.
5. Mot de la représentante au Comité de Parents (CP)
- Rencontre du 22 février:
 - ✓ Le président est toujours absent et la vice-présidente le remplace.
 - ✓ Présentation de la nouvelle directrice générale du CSSdM Isabelle Gélinas.
 - ✓ Résolution demandant au CSSdM de s'occuper de la récupération des masques usagés adoptée.
 - ✓ Appui à la résolution de l'école JFP concernant les violences par armes à feu. Un forum a été mis en place sur ce sujet.
 - Rencontre du 22 mars:
 - ✓ La DG prévoit venir à chaque rencontre du CP pour répondre aux questions des parents. Elle se rend très disponible. Vous pouvez me transmettre des questions que vous voudriez que j'adresse.
 - ✓ Présentation du programme Hors-Piste (prévention des troubles anxieux), présentation disponible.
 - ✓ Prochaines étapes : désignation des membres parents sur le CA.
 - ✓ Point d'information du RCPAQ sur les modifications du règlement des SDG.
 - ✓ Points de décision : renouvellement des projets pédagogiques particuliers pour 8 établissements.

7. Varia

1. CA du CSSdM avis public (information)
2. Changement de la date pour la rencontre prévue en juin est possible et la rencontre initialement prévue le 9 juin est déplacé au 2 juin
3. Pas de bienvenue à la maternelle : contexte Covid et pas de journée pédagogique pour l'organiser. Il y aura une courte vidéo explicative. On modifie la façon de faire la rentrée progressive, on prend de l'expérience. Au bout de la 3^{ème} journée, appel aux élèves pour connaître leur groupe. On espère que la bienvenue ait lieu l'année prochaine. SDG lors de ces journées-là : pas ouvert avant, mais maintenant c'est une obligation.
4. Rappel formation obligatoire / Formulaire d'attestation à remplir de nouveau même si on a suivi la formation l'année passée.

20h28 - Levée de l'assemblée.